

Ecoquartier La Concorde

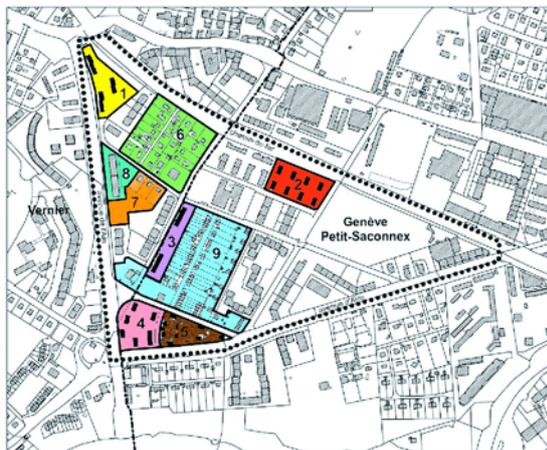
Projet de développement avec un processus participatif
Social - Environnemental - Economique

JUILLET 2008

ANNEXES

- 2 **Périmètre d'étude**
Calendrier des étapes
- 3 **Carte du bruit**
- 3 **Les 9 secteurs** : caractéristiques / hypothèses / enjeux
- 7 **Récolte d'avis individuels des habitants**
- 9 **Détails des propositions** du sous-groupe
« intégration des jeunes »
- 10 **Questions et textes du sous-groupe**
« biodiversité » - réunis pour le 21 juin 2008
- 13 **Définitions**
Les partenaires : organisation

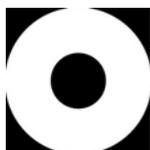
Périmètre d'étude



Triangle défini par l'avenue d'Aire au sud, l'avenue de l'Ain à l'ouest et le chemin de fer au nord. Périmètre à cheval sur les communes de Vernier et Genève. L'ensemble du périmètre se situe en zone de développement 3.

CALENDRIER des étapes 2008 & 2009 de l'étude de développement

| | |
|-------------------|---|
| JANV. - FEV. 2008 | établissement du cahier des charges de l'étude et du calendrier Étape 1 : information et débat avec les habitants (Forum Saint-Jean, 17.03.2008) + mise en place d'une structure de participation |
| AVRIL - JUILLET | mise en commun et concertation sur les objectifs des partenaires par le groupe de projet |
| AVRIL - JUILLET | Étape 2 : consultation des habitants (Forum Saint-Jean) : groupe de travail & pilotage « Forum » & ateliers thématiques |
| FIN JUILLET | transmission des propositions des habitants au groupe de projet |
| DEBUT SEPT. | Attribution du mandat d'urbanisme |
| SEPT. - NOV. | mise au point des scénarios |
| DEC 2008 | validation des scénarios par le copil |
| <hr/> | |
| JANVIER 2009 | information et concertation avec les habitants Étape 3 : information et concertation avec les habitants : Forum |
| JANV - MARS | évaluation environnementale des scénarios validés par le copil |
| JUIN | validation du scénario retenu par le copil |
| JUIN | Étape 4 : information des habitants |
| OCTOBRE | validation de l'image directrice, du plan d'action par le copil |
| OCTOBRE | Étape 5 : information des habitants |



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

Carte du bruit

L'établissement des cadastres du bruit routier (jour et nuit) découle de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) du 1er janvier 1985 et de son ordonnance d'application sur la protection contre le bruit (OPB) du 1er avril 1987. Voir précisions en fin de dossier, page 13

Valeurs limites (jaune) d'immersions (60 dB jour, 50 dB nuit) et **valeur d'alarme (rouge)** (70 dB jour, 65 dB nuit) pour le degré sensibilité DS II (habitat). **Dépassement (mauve)**



| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| ☐ | ☐ | Bruit trafic routier DIURNE dB(A) |
| | | CATEGORIE_JOUR |
| ■ | ■ | 1 : Lr < 60 |
| ■ | ■ | 2 : 60 ≤ Lr < 65 |
| ■ | ■ | 3 : 65 ≤ Lr < 70 |
| ■ | ■ | 4 : Lr ≥ 70 |

| | | |
|---|---|-------------------------------------|
| ☐ | ☐ | Bruit trafic routier NOCTURNE dB(A) |
| | | CATEGORIE dB(A) NUIT |
| ■ | ■ | 1 : Lr < 50 |
| ■ | ■ | 2 : 50 ≤ Lr < 55 |
| ■ | ■ | 3 : 55 ≤ Lr < 65 |
| ■ | ■ | 4 : Lr ≥ 65 |

SECTEUR 1 : Ensemble Simonet - rue Jean-Simonet - Vernier

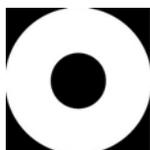
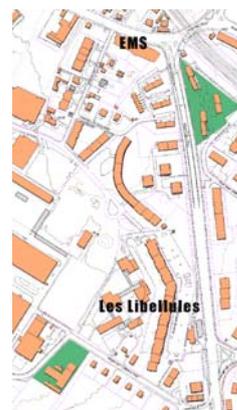


Nombre de logements : 48

CARACTERISTIQUES : Immeubles vétustes, très mauvaise isolation ; Fortement exposés au bruit : proximité av. de l'Ain et Pont de l'Ecu

HYPOTHESE : Démolition des logements, et reconstruction d'une salle de spectacles d'envergure cantonale (3'000 places) ; Échange de terrains Logements/activités

ENJEUX : Programme à définir compte tenu des nuisances, accessibilité et visibilité du site (pour des activités tertiaires et/ou grand équipement) proches des lignes de TPG et de la future halte RER ; Construction de logements en zone de tranquillité et proche de l'école des Libellules. Intégration d'ateliers pour artistes ;



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

SECTEUR 2 - Groupe Familia «Sports» - ch. Sports-Ouches - Genève



Nombre de logements actuels : 48

CARACTERISTIQUES

Immeubles vétustes ; très mauvaise isolation ; paisible ; bel espace ; arborisation ; qualité de vie très agréable ;

HYPOTHESE

Démolition des logements et reconstruction ;

ENJEUX

Arborisation à maintenir ; préservation d'espaces naturels ; possibilités d'appliquer toutes les mesures de type « éco-quartier » ; Intégration d'ateliers pour artistes ;

SECTEUR 3 : ENSEMBLE VOLTELENE - av. Henri Golay - Genève



Nombre de logements actuels : 36

CARACTERISTIQUES

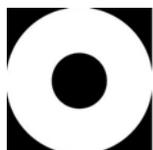
Immeubles vétustes ; très mauvaise isolation ; paisible ; bel espace ; arborisation ancienne ; qualité de vie très agréable ; potagers très appréciés

HYPOTHESE

Démolition des logements et reconstruction ;

ENJEUX

Périmètre central à maintenir et à valoriser ; préservation de l'arborisation et d'un couloir de verdure pour la biodiversité ; potagers à maintenir – source de convivialité et de rencontre ;



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

SECTEURS 4 + 5 : Groupe Familia « Aire » & Cité-jardin Nouvel-Aire av. Aire - Concorde - av. Henri-Bordier - Genève



Nombre de logements actuels : 67



CARACTERISTIQUES

Immeubles vétustes ; très mauvaise isolation ; bel espace ; arborisation ancienne ; fortement exposé au bruit : proximité av. de l'Ain et Aire ; transit important avenue de la Concorde et chemin Désiré ; quelques villas rénovées énergétiquement correctes ;

HYPOTHESE

Démolition des logements et reconstruction ; création d'un parking en surélévation et/ ou activités artisanales et tertiaires ; maintien de quelques villas comme témoin du passé ;

ENJEUX

Préservation de l'arborisation et d'un couloir de verdure pour la biodiversité ; réalisation des logements protégés du bruit ; Récupération de l'espace occupé par le giratoire sur l'av Concorde/Henri-Golay ; suppression du transit sur Concorde et Désiré – voir schéma ci-contre ; franchissement de l'avenue de l'Ain à vélo : amélioration de l'accès aux Libellules, aux équipements sportifs, à la piscine du Lignon ; raccrocher « l'îlot » au reste du quartier ; intégration d'ateliers pour artistes ;

SECTEUR 6 : PLQ n°29461 + maisons au NO - ch. du Croissant - Vernier



Nombre de logements actuels : 81

CARACTERISTIQUES

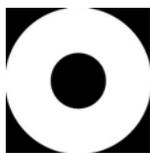
Villas; **PLQ n°29461** en force ; bruit CFF ; démarrage de constructions imminent le long de Henri-Golay et le long de la voie ferrée ;

HYPOTHESE

Démolition des logements et reconstruction ; réhabilitation de l'immeuble Swisscom en logements – **en jaune** ; élaboration d'un deuxième PLQ – **en bleu** ;

ENJEUX

Biodiversité ; perméabilité piétonne et cycliste du quartier ; accès aux parkings sous terrain du PLQ ; accès & franchissement de la route de l'Ain ; continuité de la piste cyclable venant du Parc-Hentsch ; début des travaux sur le PLQ 29461 dans l'idée d'un écoquartier.



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

SECTEUR 7 + 8 PLQ n°29247 + parc n°3706 + Croissant d'Argent rue Jean-Simonet – Vernier



CARACTERISTIQUES

Fortement exposé au bruit et à la pollution de l'av de l'Ain ; joli parc ; immeuble fortement dégradé ;

HYPOTHESE

Démolition des logements et reconstruction de logements, avec éventuellement des activités artisanales/tertiaires (avantages : visibilité depuis l'avenue de l'Ain)

ENJEUX

Préservation du parc ; construction de logements non exposés au bruit ; Accès depuis l'av de l'Ain

Nombre de logements actuels : 83

SECTEUR 9 : Cité-jardin d'Aire - Genève



CARACTERISTIQUES

Cité-jardin – témoin d'une époque ; Villa la Concorde, classée ; ferme Menut-Pellet ; site de verdure ; arborisation ancienne ; biodiversité ;

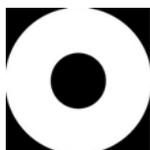
HYPOTHESE

Plan de site étudié : préservation de l'îlot

ENJEUX

Création d'une zone de verdure avec un accès public ; biodiversité ; perméabilité piétonne du quartier ; utilisation de la Villa La Concorde et de la Ferme Menut-Pellet pour usage public ; préservation et amélioration de la liaison entre l'école des Ouches et le parc de la Concorde ;

Nombre de logements actuels : 60



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

Récolte d'avis individuels des habitants

Cette récolte s'est effectuée par les membres du groupe de travail au moyen d'un document de présentation et d'explication avec un espace pour les habitants pour écrire leur souhaits et remarques. Il y avait 4 rubriques pour la récolte de données : « ce qui ne va pas », « mon rêve serait », « ce qu'il faut préserver » et « concrètement, je propose ... ».



Prospectus de présentation et de récolte d'avis – format A4 plié en deux / recto-verso

Ci-dessous un résumé de cette récolte, avec un point fort : **préserver la verdure !**

Ce qui ne va pas ...

Les nouveaux immeubles des Ouches:

- il n'y a qu'un espace de jeux pour les enfants
- le grillage côté chemin de fer est trop bas et dangereux : trop d'enfants passent le grillage
- le gravier entre les immeubles

"Familia-Sports"

- invasion de pigeons
- mauvaise qualité de construction mauvaise insonorisation; toilette et salle de bain trop petite; la chambre des enfants trop petite; en été comme en hiver, il fait froid dans les pièces; canalisations bruyantes: chasse & retour d'eau,
- pas de balcon;
- les radiateurs prennent trop de place ;
- il n'y a pas de lumière le soir;
- trop d'insectes dans les appartements;
- manque des codes aux portes

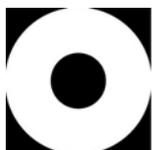
En général

- pas assez d'aménagements, ni de structures pour les jeunes

- plus de respect entre les "pro" et "anti" voitures
- le manque de dialogue avec les personnes étrangères
- la zone 20 km/h rue Camille-Martin ne fonctionne pas: non-respect de la réglementation en vigueur
- manque de lieux de rencontre
- les personnes qui nourrissent les pigeons

Mon rêve serait ...

- des espace de jeu approprié pour tous les enfants
- un café où les gens pourraient boire un verre
- que les immeubles construits soient jolis, pas trop carrés, en harmonie avec la nature et un peu originaux ;
- d'améliorer les contacts entre les habitants du quartier pour mieux se connaître (migrants, intergénérationnel)
- d'avoir des voisins calmes
- le respect de la propreté et le respect des autres
- plus de chiens qui aboient la nuit



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

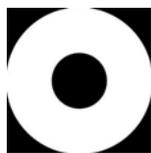
- que la voie ferrée soit couverte par des espaces verts ;
 - pas de pigeons
 - de planter plus d'arbres dans le jardin ;
 - une patinoire avec de la vraie glace en hiver ;
 - un immense skate-parc ;
 - une piscine
 - une bonne isolation phonique et thermique
 - des grandes pièces; un grand balcon ;
 - de la lumière du soleil dans les appartements;
 - un appartement aussi lumineux qu'aujourd'hui
 - des placards dans la cuisine;
 - pas de place de parking obligatoire
 - un appartement pour famille nombreuse avec une cheminée
 - une terrasse avec l'appartement
 - que les loyers soient modérés
 - que les habitants du quartier soient prioritaires pour être relogés dans les nouveaux logements
 - un quartier à dimension humaine: construire des logements, mais pas des bureaux
 - de la mixité sociale
 - de la mixité fonctionnelle
 - un théâtre pas loin des Ouches
 - de ne pas voir de grandes tours
 - des logements pas trop hauts, style "Jean-Treina", avec des aménagements de verdure, de convivialité et des passages ouverts,
 - pas d'insectes
 - j'aimerais rester dans mon appartement ...
 - qu'on me laisse en paix !
- des lieux de rencontre pour les jeunes comme dans les jardins
 - les animations durant l'année: bonhomme hiver, maison de quartier mobile, etc...)
 - les ruelles avec les maisons
 - la zone 20 & 30
 - l'espace et la vue
 - la convivialité entre les voisins

Concrètement, je propose ...

- planter de l'herbe à la place du gravier
- un quartier plus verdoyant et convivial
- la mixité entre âges et revenu
- de préserver l'enfance et les espaces ludiques
- de valoriser les rôles des concierges d'immeuble, leur donner des compétences de médiateur.
- que l'aménagement du territoire soit également conçu en fonction des jeunes (ex: espaces extérieur de l'école des Ouches = caisse de résonance)
- que les lieux de rencontres ne soient pas situés sous les chambres à coucher
- que les habitants du quartier soient prioritaires pour être logés dans les nouveaux immeubles des loyers abordables
- de favoriser les échanges d'appartement entre locataires
- des éclairages solaires dans les arbres dans les zones sombres, des lampadaires pour ne pas rentrer le soir dans l'obscurité totale
- un lieu pour des barbecues le week-end
- des endroits sympa avec de l'herbe pour se poser
- d'ajouter des tables dans le parc de la Concorde
- une pataugeoire
- un skate parc vers le cimetière
- d'installer des codes à l'entrée des portes
- une étude et des informations concernant la ligne à haute tension du train et ses ravages sur la santé !
- de faire de notre quartier un écoquartier!

Que faut-il préserver ?

- **la nature**
- **la verdure**
- **les espaces verts, les arbres et les espaces piétons**
- **les jardins potagers**
- **les parcs et les lieux de rencontres, l'espace dehors pour les enfants**
- la discrétion des voitures
- ma tranquillité
- le chant des oiseaux



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

Détails des propositions du sous-groupe « intégration des jeunes »



Secteur 1 : mobilier urbain pour adeptes du skate-board ?



Secteur 2 : le long des voies CFF, pétanque ou basket ?



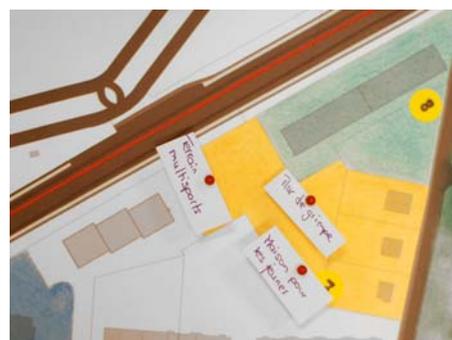
Secteur 3 : espace de rencontre « jeunes » - bancs et tables ; espace style « baby-playe ? ; terrain de pétanque ?



Secteurs 4 & 5 : garder la verdure ? Parking en surélévation vers le pont ? Locaux artisanaux ? Piscine couverte ?

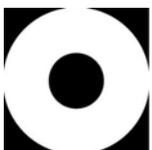


Secteur 6 : lier au secteur 1 ; parc pour les petits ; vers les voies CFF, BBQ, terrain de jeux, parc à chiens, ...



Secteur 7 & 8 : côté route, terrain multi sports ? maison pour les jeunes – yourte, maison de paille, autres .. les jeunes ont besoin de lieux de rencontre !

Secteurs 1, 2, 3, 5, 6 et 8 selon périmètre d'étude - page 2



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

Questions & textes du sous-groupe « biodiversité » - réunis pour le 21 juin 2008

BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN

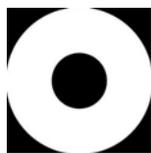
La biodiversité devra être, pour sa fonction climatique importante, totalement intégrée [dans le milieu urbain]. Le verdissement des toits et de certaines façades devra être un aspect essentiel des concours d'architecture, et incorporés aux règlements de construction. Les parcs à gazon uniforme seront transformés en biotopes diversifiés, avec zones humides, talus, massifs rocheux et prairies naturelles. Des liens entre les différents biotopes et habitats naturels des villes seront aménagés, des passerelles permettront de passer d'un toit à l'autre, les oiseaux auront leurs corniches et nichoirs, des terrasses ombragées et plantées « d'altitude » abriteront cafés et bistrot, artisans et groupes musicaux. La ville ne sera pas détruite, mais « durabilisée » et, paradoxalement, humanisée.

Les utopies avancent lentement, mais sûrement.

« La biodiversité en milieu urbain » Claude Auroi

Questions

- Quel niveau de biodiversité avons-nous maintenant? Quels indicateurs utiliser pour l'évaluer? Quelles sont les caractéristiques urbanistiques et écologiques de notre quartier ?
- Quels types de végétalisations écologiquement valables va-t-on promouvoir?
- Quel niveau de biodiversité voulons-nous? Maintenir ce qu'il y a ou revenir à ce qu'il y avait avant?
- Quelles sont nos ressources naturelles locales? Quel type de végétation la topographie, le sol et la lumière favorisent-ils?
- Quelles zones les habitants pourraient-ils utiliser à leur manière? Une chartre écologique serait-elle nécessaire? Et l'entretien? Les déchets?
- Comment satisfaire concrètement à l'obligation légale de la compensation écologique dans notre quartier ? (p.ex chemins perméables et verdoyants, juxtaposer des biotopes différents)
- Quels biotopes favoriser en priorité?
 - Façades, murs, escaliers avec beaucoup de creux et de fissures (pour la végétation murale, les martinets ...)
 - Combles et greniers accessibles aux chauves-souris par ex.
 - Bordures de route, parkings à privilégier en friche sèche, maigre pour insectes et plantes pionnières
 - Espaces verts hérités du passé, vieux arbres pour oiseaux et petits mammifères.
- Quelles espèces sont typiques de la région ?
- Que faire pour éviter les pièges et les obstacles tels que baies vitrées pour oiseaux ou clôtures hermétiques aux hérissons, produit d'imprégnation toxique pour les chauves-souris ou dalles à la place de gravier?
- Quelles surfaces peuvent se passer de terre végétale, ce qui entraîne moins d'entretien ?
- Quel revêtement aux promenades pour quelle végétation ?
- Où l'eau s'infiltrera-t-elle ?
- Quelles affectations harmoniser au même endroit?
- Quels seront les espaces fortement sollicités et d'autres plus reposants?



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

« A QUOI ÇA SERT LA BIODIVERSITÉ? »

1. La biomasse en général joue un rôle régulateur du climat, elle va rafraîchir des atmosphères généralement trop chaudes de 2-3 degrés dans les villes.
2. Outre la régulation thermique, la biomasse humidifie l'air, généralement trop sec en ville.
3. Enfin, cette biomasse absorbe et recycle le CO2 émis en trop grandes quantités, et un bon nombre de plantes peuvent jouer un rôle de régularisation de l'émission d'autres gaz à effet de serre.
4. La biodiversité en tant que telle a un rôle d'équilibrage et de régulation de nombreuses espèces interreliées par les chaînes trophiques et d'autres relations systémiques. Le chat mange les souris, mais les rapaces aussi. La biodiversité est également un facteur d'émotion saine et d'équilibre interne pour l'homme. Enfin, il ne faut jamais oublier le facteur esthétique de la nature, le plaisir de la vue et des autres sens, et le facteur ludique, comme les promenades à dos de poney pour les enfants.

« La biodiversité en milieu urbain » Claude Auroi



Square Voltelene à préserver et à valoriser

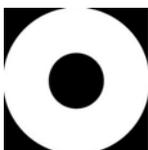
Le « chemin des poules »



Les nouvelles constructions (école des Ouches et HBM Emile-Dupont) avec des espaces trop « béton, goudron, et gravier » !



Quartier de Vauban à Fribourg en Brisgau



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

Définitions

MINERGIE : *Minergie* est un standard de construction dont le but est la diminution de la consommation d'énergie dans le bâtiment en proposant d'utiliser l'énergie de manière rationnelle et d'avoir recours aux énergies renouvelables. www.minergie.ch/fr/

ECOQUARTIER : est un quartier dont les habitants s'identifient par un mode de vie durable, c'est-à-dire, conciliant les trois pôles du développement durable qui sont le social, l'économie et l'écologie – **voir les 13 principes du développement durable pour un écoquartier**. En résumé :

- **social**, le quartier durable attachera une importance particulière aux principes de bonne gouvernance, à la mixité socio-économique, culturelle et générationnelle. Le quartier durable promeut un accès plus facile à des activités sportives et culturelles
- **économique**, les services et les commerces se voudront multi-fonctionnels.
- **environnemental**, le quartier durable prêtera attention à la problématique de la mobilité, des énergies, de l'eau, des déchets, des matériaux de construction et de la gestion/dépollution des sols. (source : *Wikipedia*)

PLQ : Les plans localisés de quartier (PLQ) sont des plans d'affectation du sol qui précisent les conditions permettant la réalisation de nouvelles constructions. Ils portent notamment sur la volumétrie (nombre d'étages, emprise au sol) et l'affectation de chaque bâtiment projeté, les accès, le stationnement, l'usage du sol, les servitudes et cessions demandées, etc. Ils sont généralement accompagnés de prescriptions portées en légende du plan, ou dans un règlement.

CARTE DU BRUIT ROUTIER : L'établissement des cadastres du bruit routier (jour et nuit) découle de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) du 1er janvier 1985 et de son ordonnance d'application sur la protection contre le bruit (OPB) du 1er avril 1987. Les cadastres des immissions du bruit du trafic routier est un constat des valeurs moyennes du bruit perçu à l'embrasement de la fenêtre ouverte, pour le jour et pour la nuit. Ces valeurs sont nommées Lr (jour) et Lr (nuit), leur unité est le décibel pondéré A [dB(A)]. **Contenu** : Les façades où se trouvent des locaux sensibles au bruit potentiellement exposés à un dépassement des valeurs limites selon l'OPB. **Lieu d'évaluation** : Le niveau de bruit indiqué sur les façades des bâtiments correspond à un point se trouvant au centre de la partie sensible au bruit sur une façade, mais au maximum à 10 mètres de haut. La représentation des données fait appel à une classification par couleurs, pour la période DIURNE ou NOCTURNE.

Les partenaires : organisation

COMITÉ DE PILOTAGE – COPIL - Instance de décision - 7 membres

M. Mark Muller conseiller d'Etat chargé du DCTI, président

M. Rémy Pagani conseiller administratif / département des constructions et de l'aménagement, Genève

M. Yvan Rochat conseiller administratif / dicastère de l'aménagement et du patrimoine, Vernier

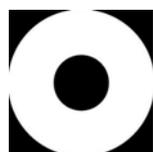
M. Gérard Devaud président de la fondation HBM Emile Dupont

Mme Michèle Künzler députée au Grand-Conseil

Mme Sabine Nemec-Piguet cheffe du service des monuments et des sites

M. Michel Bürgisser directeur du logement, délégué auprès de la fondation HBM Emile Dupont

Le comité de pilotage valide le cahier des charges de l'étude ; décide de l'orientation de l'image directrice sur la base des propositions du groupe de projet ; valide l'image directrice & les principes opératoires ; décide de l'attribution de mandats externes ; décide de la clé de répartition pour le financement des coûts de l'étude et du/des concours d'architecture ; contrôle la communication sur l'étude et ses résultats.



ANNEXES à la synthèse du travail réalisé par les habitants du quartier - printemps 2008

GROUPE DE PROJET- 7 membres

MM. Richardet et Ortis fondation HBM Emile Dupont

M. Andrea Fossati aménagement et patrimoine, commune de Vernier

M. Vincent Kempf service de l'urbanisme, commune de Genève

Mme Michèle Künzler députée au Grand-Conseil

Mme Pascale Pacozzi service des monuments et des sites, DCTI

M. Xavier de Rivaz domaine de l'aménagement du territoire, DT

Le groupe de projet : établit un cahier des charges de l'étude; identifie les mandats externes nécessaires et fait des propositions au copil ; établit des scénarios pour l'image directrice ; établit ou fait établir l'image directrice selon les décisions du copil ; établit ou fait établir les principes opératoires ; organise ou fait organiser la participation des habitants

CHEFFE DE PROJET : Pascale Pacozzi, architecte-urbaniste/Service des monuments et sites-DCTI, gère le fonctionnement du copil et du groupe de projet ; récolte les données fournies par les membres du groupe de projet et par les consultants externes et constitue les documents de synthèse nécessaires à chaque étape de l'étude (plans, rapports)

LE FORUM SAINT-JEAN-CHARMILLES est un espace d'information et de débat pour les habitants et les associations du quartier. Il a été désigné par le CoPil comme espace de participation pour les habitants. Un groupe de travail issu du Forum du 17 mars est à l'œuvre et est composé de près de 40 habitants. www.forum1203.ch. *Le groupe de travail «habitants» : fait entendre la voix des habitants ; fait connaître les spécificités du quartier - positifs et négatifs ; transmet l'avis des habitants au groupe de projet ; souhaite avoir une influence sur le cahier des charges pour l'élaboration des scénarios de développement du quartier ; organise la participation ; sensibilise les habitants aux notions d'écoquartier.*

GROUPE DE TRAVAIL HABITANTS - 38 membres au 21 juin 2008

Bernadette ARPAG AUS, François BESSE, J-B BILLETER, Conseiller municipal Vernier, Sandra BIZE, Giuliano BROGGINI, Eric BURDET, Magdalena BURDET, Alain DE CHAMBRIER, Renaud CHRISTIN, Mieke DEKETH, Govert DEKETH, Yves DELESSERT, Luigi DE MARTINO, Claire DIDELOT, Suzanne DING, Eliane FANETTI, Sylvie FISCHER, Ute FOECKER, Anita FREI, Ecoquartiers-geneve, Chris GISLER, Jean-Pierre GOLINELLI, Claudia HEBERLEIN, Conseillère municipale Genève, Jacques HOFFMEYER, Michèle KUNZLER, Gaël MARIDAT, Sylvie MUNDLER, Pascal MUNDLER, Sabine NAGL, J-L OESTREICHER, Jocelyne PERIN, Hanumsha QERKINI, Yvan ROGG, Roland ROHR, Jean-Luc ROSSIER, Frederik SJOLLEMA, Naginder SEHMI, Jacqueline VALENTIN, Martin WALTHER. Les habitants intéressés peuvent rejoindre ce groupe de travail qui se réunit selon les besoins. Le suivi du groupe de travail est assuré par le groupe de pilotage du Forum avec l'aide d'Anita Frei, Luigi De Martino, Martin Walther, et par le secrétariat du Forum assuré par Olowine Rogg.

Le processus participatif conduit par le Forum Saint-Jean-Charmillles est soutenu et financé par la Fondation HBM Emile-Dupont, les villes de Vernier et de Genève, et soutenu par l'État de Genève.

